

Le sud de l'Europe en tête des prestations vieillesse-survie en part du PIB

En 2013, les prestations de vieillesse-survie représentent 13,0 % du PIB dans l'UE 15 et 12,7 % dans l'UE 28 (graphique 1). La Grèce et l'Italie affichent les niveaux de prestations en parts du PIB les plus élevés (18,0 % et 17,2 %). La France (14,5 %), l'Autriche, le Portugal et le Danemark présentent une dépense supérieure à la moyenne. Parmi les pays qui dépensent moins de 10 % du PIB pour les prestations vieillesse-survie, on retrouve l'Irlande, le Luxembourg et plusieurs nouveaux États membres.

Les dépenses de prestations du risque vieillesse-survie dépendent tout d'abord de la part de la population en âge d'être retraitée. Ainsi, les niveaux élevés observés en Grèce, en Italie et au Portugal sont liés à une part de la population âgée supérieure à la moyenne UE 15 (plus de 25 % en Grèce et au Portugal, plus de 27 % en Italie). À l'inverse, le faible niveau de dépense par rapport au PIB au Luxembourg et en Irlande est lié à la faible part de la population âgée dans la population totale (19 % et 17 % contre 24 % dans l'UE 28 et 25 % dans l'UE 15).

L'autre déterminant important de la dépense est le niveau des prestations servies par personne âgée de 60 ans ou plus, très variable entre pays. Ainsi, les prestations par personne âgée sont parmi les plus faibles de l'UE 15 au Portugal (9 300 SPA) et en Grèce (12 300 SPA). Elles sont, en Italie, proches de la moyenne UE 15 (16 300 SPA). C'est le Luxembourg qui consacre le niveau de prestations le plus élevé d'Europe par personne âgée (plus de 38 000 SPA). Les pays du nord de l'Europe, ainsi que l'Autriche, les Pays-Bas et la France (près de 20 000 SPA) comptent parmi les pays où les prestations versées par personne âgée sont supérieures à la moyenne UE 15.

Une hausse structurelle des prestations vieillesse-survie sous l'effet du vieillissement

Dans les six pays considérés, l'effet démographique tire les dépenses du risque vieillesse-survie à la hausse, avant comme après la crise (graphique 2). Les pays les plus touchés par le vieillissement démographique pendant la période 1996-2013 sont l'Allemagne et l'Italie : la part de la population âgée de 60 ans ou plus y augmente d'environ 5 points.

Au cours de la période précédant la crise (1996-2007), l'« effort relatif » envers les personnes âgées est en baisse dans tous les pays étudiés, et plus fortement en Allemagne, en Italie et en Suède, du fait de l'ampleur des réformes entreprises. Cette baisse étant contrebalancée par un vieillissement rapide en Allemagne et en Italie, l'évolution des dépenses du risque vieillesse-survie y est quasi nulle. En France, les dépenses progressent légèrement, la baisse de l'« effort relatif » envers les 60 ans ou plus y étant moins prononcée.

Depuis la crise, à l'exception de l'Allemagne, les dépenses augmentent dans tous les pays sous l'effet conjugué du vieillissement démographique et de la hausse de l'« effort relatif » envers les personnes âgées, principalement liée aux mécanismes d'indexation des pensions. Cette hausse des prestations par bénéficiaire dépasse les 2 points en Espagne qui a procédé, au cours de la période récente (2008-2014), à d'importantes revalorisations des pensions. À l'inverse, en Allemagne, les dépenses vieillesse-survie baissent de 0,2 point, malgré une hausse de la population âgée. Ceci s'explique principalement par le mode d'indexation des pensions (indexation sur l'évolution des salaires bruts qui tient également compte de l'évolution du rapport entre actifs et retraités).

La dépense de prestations de vieillesse-survie doit s'apprécier à l'aune du niveau de vie des personnes âgées

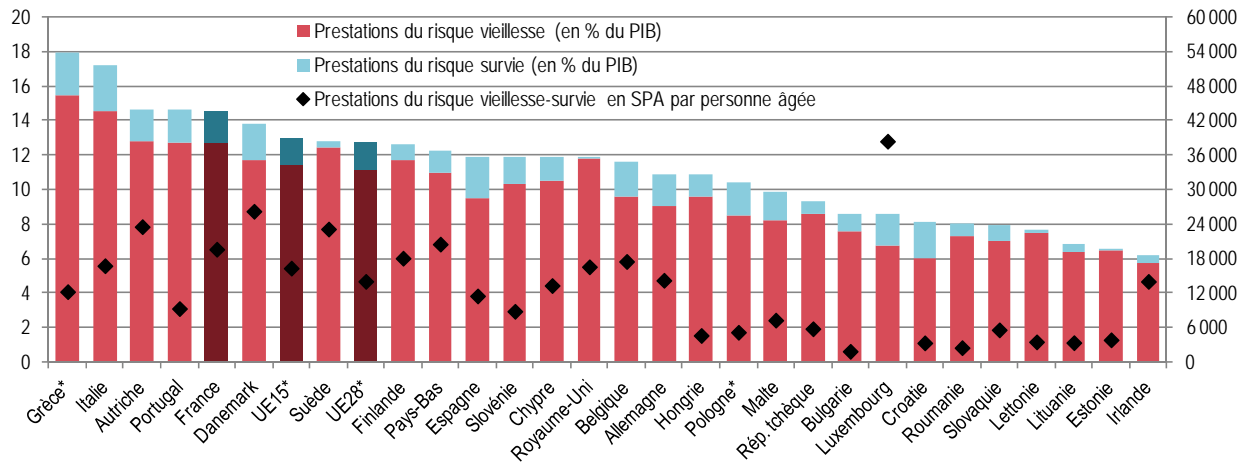
Le niveau de vie relatif des personnes âgées est plus favorable en France (1,06), en Espagne (1,07) et en Italie (1,03) que dans le reste de l'UE 15 (0,97). La part de la population âgée en situation de pauvreté monétaire y est également plus faible, surtout en France où elle est de 8,7 % (contre 12,7 % en Espagne, 14,1 % en Italie et 14,2 % dans l'UE 15). À l'inverse, dans les trois autres pays considérés, le revenu médian des personnes âgées est inférieur à celui des moins de 60 ans (0,91 au Royaume-Uni, 0,90 en Suède et 0,89 en Allemagne) et le taux de pauvreté des personnes âgées y est plus important que dans l'UE 15, surtout au Royaume-Uni et en Allemagne où il atteint 17,3 % et 18,0 %.

Cette comparaison entre les revenus médians peut néanmoins cacher d'importantes disparités de conditions de vie. En effet, malgré un taux de pauvreté et un niveau de vie relatif des personnes âgées plus favorable en Italie qu'en Suède ou au Royaume-Uni, le taux de privation matérielle sévère des personnes âgées est nettement supérieur en Italie où il atteint 8,8 %, alors qu'il est de 0,2 % en Suède et 2,2 % au Royaume-Uni.

Entre 2007 et 2013, le taux de remplacement agrégé (défini comme le rapport entre les pensions des personnes âgées de 65 à 74 ans et des revenus du travail des personnes âgées de 50 à 59 ans) passe de 49 % à 56 % en moyenne dans l'UE 15. L'évolution du taux de remplacement est liée à la fois à celle de l'effort relatif envers les 60 ans ou plus et à la moindre croissance des revenus du travail pour les personnes d'âge actif. Le taux de remplacement augmente ainsi fortement en Espagne (+18 points) et en Italie (+13 points) et, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni (+7 points) et en France (+4 points). Il reste quasiment stable en Allemagne (+1 point) et baisse en Suède (-2 points).

Graphique 1 Prestations du risque vieillesse-survie en 2013

Prestations en % du PIB (axe de gauche) et en SPA par personne âgée (axe de droite)

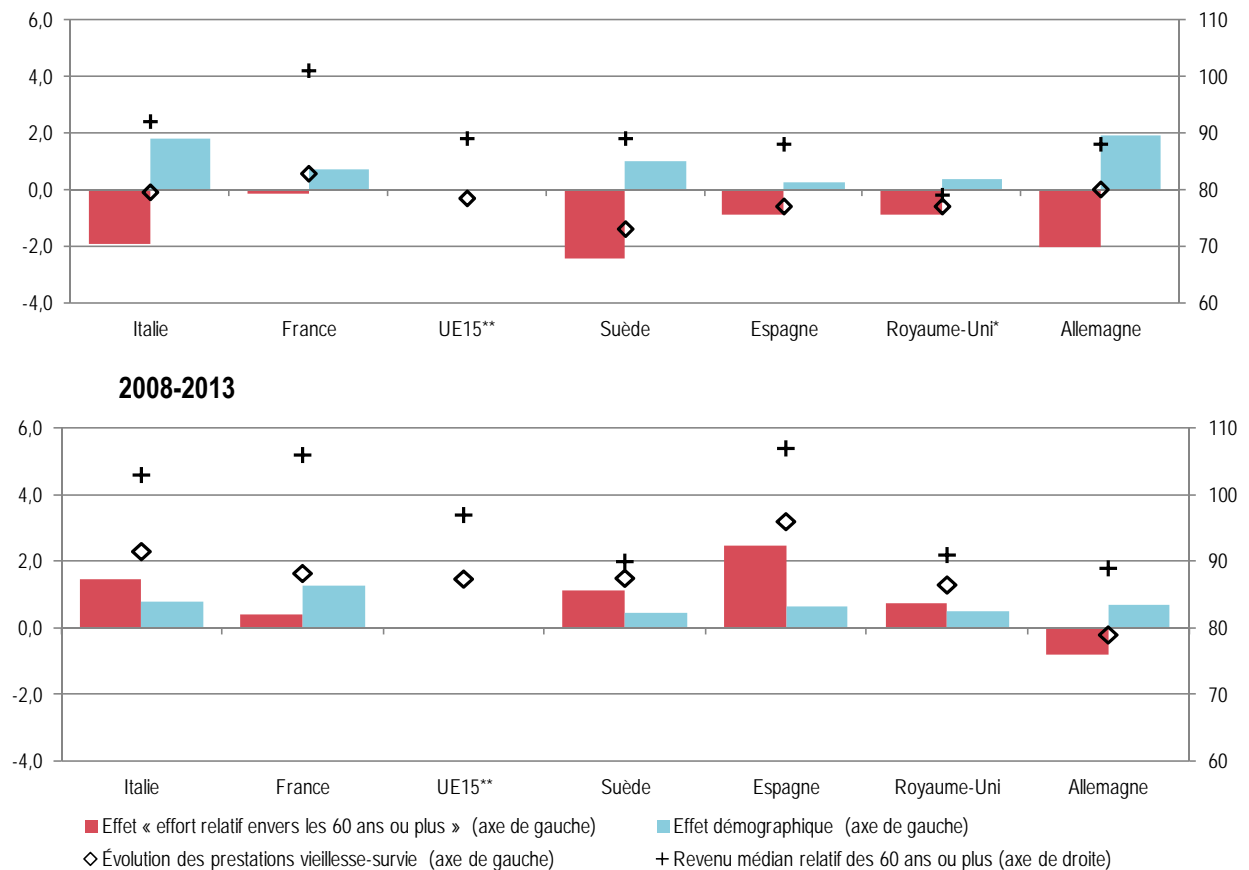


* Données 2012 pour la Grèce et la Pologne. Moyenne UE calculée sur la dernière année disponible.

Sources > DREES-CPS pour la France ; Eurostat-SESPROS pour les autres pays.

Graphique 2 Décomposition de l'évolution des prestations du risque vieillesse-survie et niveau de vie relatif des 60 ans ou plus en 2007 et en 2013 par rapport à celui des moins de 60 ans 1996-2007

En points de PIB (échelle de gauche) et en % du revenu médian des moins de 60 ans (échelle de droite)



Lecture > Entre 1996 et 2007, l'évolution des prestations de vieillesse et survie de l'Italie (-0,1 point de PIB) se décompose de la façon suivante : -1,9 point du fait d'une diminution de l'« effort relatif envers les 60 ans ou plus » (baisse du ratio de la dépense de vieillesse et survie par personne de 60 ans ou plus sur le PIB par habitant) et +1,8 point du fait des évolutions démographiques (augmentation de la part des 60 ans ou plus dans la population totale). La formule de décomposition des prestations est décrite en annexe 3.

* Évolution 1996-2006 pour le Royaume-Uni (rupture de série en 2007).

** La décomposition n'est pas effectuée pour l'UE 15 pour des raisons techniques. Pour s'abstraire des ruptures de série, l'évolution 1996-2007 de l'UE 15 est recalculée en ne prenant, pour le Royaume-Uni et le Danemark, que la période 1996-2006 (rupture de série en 2007). L'évolution 2008-2013 de l'UE 15 est recalculée en ne prenant que l'évolution 2008-2012 pour les Pays-Bas (rupture de série en 2013) et pour la Grèce (données manquantes en 2013).

Note > Le niveau de vie relatif des 60 ans ou plus est mesuré par le rapport entre le revenu médian des 60 ans ou plus et le revenu médian des moins de 60 ans. Il s'agit dans les deux cas de revenus disponibles par unité de consommation.

Sources > DREES-CPS pour la France ; Eurostat-SESPROS pour les autres pays.